



**LIVRET D'ACCUEIL**

**EHPAD**



# BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Vous-même ou l'un de vos proches présente un état de santé et d'autonomie qui nécessite une entrée dans notre établissement d'hébergement.

Nos équipes médicales, soignantes, administratives et logistiques ainsi que la direction mettent toutes leurs compétences à votre service pour vous assurer les meilleures conditions d'accompagnement et de soins.

Ce livret vous est destiné. Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement de votre nouveau lieu de vie.



**Florent CHAMBAZ**

Directeur général



**José PULIDO**

Directeur délégué

# SOMMAIRE

## Présentation générale..... p.4

- L'EHPAD du centre hospitalier Bugey Sud
- La ville de Belley
- L'hôpital de Belley à travers les âges



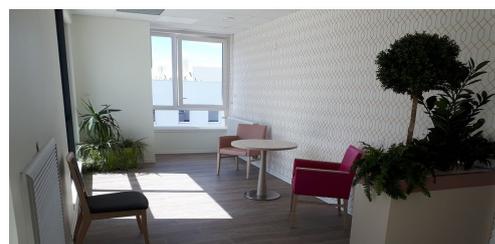
## Des équipes à votre service ..... p.5

- L'équipe médicale
- L'encadrement
- L'équipe paramédicale
- L'équipe de rééducation
- La diététicienne
- Le service social
- Les animatrices
- La neuropsychologue et la psychologue clinicienne
- L'équipe administrative
- Les services logistiques



## Vos conditions de séjour ..... p.7

- Le fonctionnement quotidien
- Le linge
- La prestation coiffure
- Les visites et les sorties
- Les cultes



## L'animation ..... p.10

## Le pôle d'activités et de soins adaptés ..... p.11

## Vos droits ..... p.12

## Les numéros utiles ..... p.15



### L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER BUGEY SUD

Situé près du centre-ville de Belley, l'EHPAD du CH Bugey Sud bénéficie d'une vue magnifique vue panoramique sur les alentours de Belley et les espaces extérieurs aménagés. Construit en 2020, il est organisé sur 2 niveaux et peut accueillir 185 résidents, en chambres individuelles dans des conditions d'hôtellerie confortables. Ces chambres sont équipées d'un mobilier adapté à vos besoins. Vous pourrez décorer votre chambre avec des objets personnels, du petit mobilier. Des salles à manger, des salons de télévision ainsi que des salles d'animation sont également à votre disposition.

Relié au centre hospitalier Bugey Sud par une passerelle, l'accès aux services médico-techniques (radiologie par exemple) et aux spécialités médicales est facilité.

Entouré d'espaces verts, chaque chambre a ainsi accès, au rez-de-chaussée, à un jardin sécurisé. Dans les étages les résidents bénéficient de splendides terrasses.

L'EHPAD accueille des personnes âgées selon l'exigence de leur prise en charge. Personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes.



### LA VILLE DE BELLEY

Belley (10 000 habitants) est situé dans le département de l'Ain, en Rhône-Alpes.

A 35 minutes d'Aix-les-Bains et de Chambéry, 1h d'Annecy et de Lyon, 1h30 de Bourg-en-Bresse, de Genève et Grenoble.

La ville est positionnée au bord du Rhône canalisé, à proximité du Grand Colombier, sommet de la chaîne jurassienne (1 531m) qui domine Culoz et qui rencontre les Alpes au niveau du lac du Bourget.

**Votre prise en charge est assurée par différents professionnels. Ils interviennent auprès de vous de manière coordonnée.**

### **L'équipe médicale**

Cette équipe, composée de médecins spécialisés en gériatrie, assure le suivi médical quotidien des résidents.

Si vous souhaitez un rendez-vous médical, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat médical au 04 79 82 14 75.

### **L'équipe d'encadrement**

Elle est composée de cadres de santé qui assurent la gestion du personnel des services de soins. Ils veillent à la qualité de votre séjour et sont vos interlocuteurs pour toute demande d'information.

### **L'équipe paramédicale**

Elle se compose d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s, dont certains ont une spécialisation d'aide médico-psychologique ou d'assistant en soins de gériatrie, ainsi que des agents des services hospitaliers. Ils assurent votre accompagnement (soins issus des prescriptions médicales, soins de confort, hygiène, alimentation...). Une présence est assurée 24h/24.

La gestion et la distribution des médicaments sont sous la responsabilité du pharmacien du centre hospitalier.

### **L'équipe de rééducation**

L'équipe de rééducation est composée

d'ergothérapeutes, de kinésithérapeutes, et d'Enseignants en Activités Physiques Adaptées (EAPA). Intervenant sur prescription médicale, l'équipe de rééducation veille à préserver votre autonomie physique. Elle vous propose des activités individuelles ou en groupe.

L'ergothérapeute peut également proposer du matériel adapté à votre besoin spécifique.

### **La diététicienne**

Elle participe à l'élaboration des menus proposés et assure le suivi thérapeutique des résidents le nécessitant.

### **Le service social**

Une assistante sociale peut vous accompagner ou votre entourage dans vos démarches administratives.

N'hésitez pas à la rencontrer.



## **L'équipe d'animation**

Cette équipe est constituée de professionnels formés. Elle vous propose quotidiennement une palette d'activités en groupe ou en individuel (cf. page 12) avec des horaires adaptés à votre rythme.

## **La neuropsychologue et la psychologue clinicienne**

Une neuropsychologue est présente dans l'établissement.

### **Vous pouvez la joindre au 04 79 82 11 42**

Une entrée en Institution peut être perturbant pour vous et votre entourage. La neuropsychologue et la psychologue clinicienne peuvent apporter un soutien face aux difficultés rencontrées tout au long de votre séjour en EHPAD, favoriser votre adaptation à ces changements de vie pour

maintenir votre bien être ainsi que vos relations sociales.

**Elles peuvent intervenir à votre demande, à celle de votre entourage familial ou à la demande des équipes soignantes et médicales.**

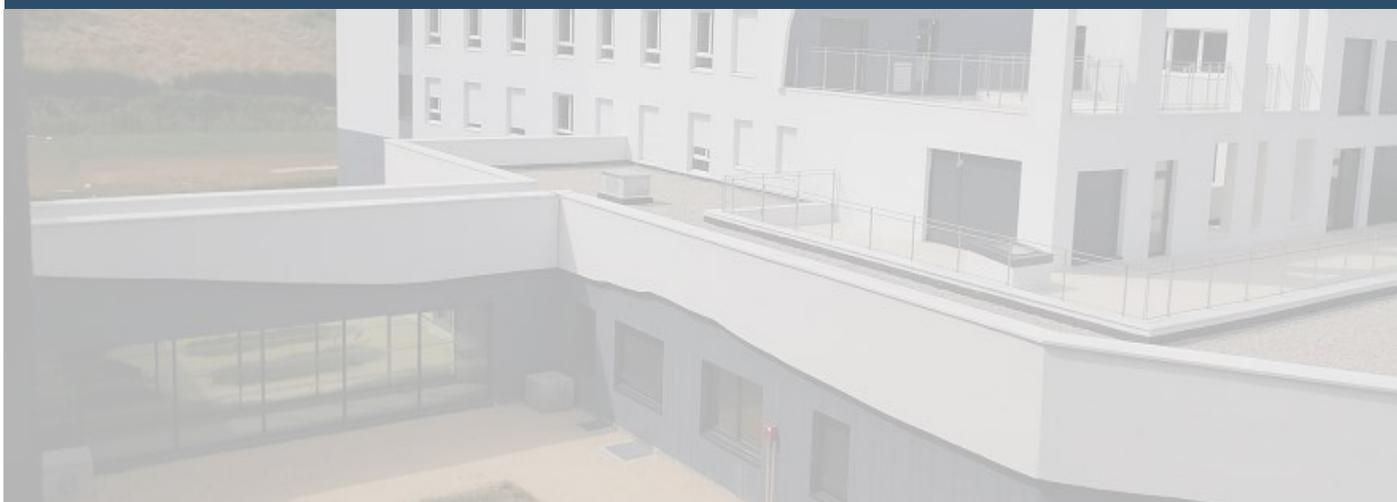
## **L'équipe administrative**

L'équipe administrative assure l'accueil et différentes tâches de secrétariat. Elle vous accompagne dans l'élaboration et le suivi de votre dossier administratif.

## **Les services logistiques**

Une équipe de professionnels collabore à votre confort et à votre sécurité en assurant la gestion quotidienne du linge, des locaux, de la restauration, du tri des déchets, etc...  
L'entretien du linge de maison est assuré par un prestataire.

L'EHPAD étant intégré au centre hospitalier Bugéy Sud, les résidents bénéficient du plateau technique (imagerie médicale, laboratoire) et des consultations spécialisées proposées par les médecins de l'établissement.



### Le fonctionnement quotidien

#### Les repas

- Le petit-déjeuner est servi à partir de 8h
- Le déjeuner est servi à partir de 12h00
- La collation est servie dans l'après-midi
- Le dîner est servi à partir de 18h.

Les repas sont servis dans la salle à manger ou dans les chambres.

#### Des repas personnalisés

Les menus sont élaborés par la diététicienne en lien avec les référents alimentaires et l'équipe de la restauration. Vous êtes invités à communiquer vos préférences qui seront prises en compte dans la mesure du possible. Pour toutes questions concernant les repas, merci de vous adresser aux cadres.

#### Inviter sa famille

La possibilité est offerte aux résidents d'inviter des parents ou amis à déjeuner. Il est nécessaire de prévenir le service 48h à l'avance et de s'acquitter d'un ticket repas accompagnant au bureau des admissions ou à l'accueil de l'hôpital.

L'organisation d'un repas de famille (anniversaires, etc.) est possible. Il est nécessaire de prendre contact au préalable avec le cadre du service.

#### Le linge

Avant l'entrée dans l'établissement, une liste d'effets personnels vous est remise avec le contrat de séjour. Ces effets personnels seront à adapter et à renouveler tout au long de votre séjour.

L'établissement fait appel à une blanchisserie extérieure pour assurer le nettoyage de votre linge personnel. Il peut néanmoins, si vous le

souhaitez, être entretenu par votre famille. Il suffit de le signaler au service.

**Pour limiter les pertes, oublis ou échanges, le linge personnel est obligatoirement marqué à votre nom et prénom à votre entrée.**

**Ce marquage est assuré par une société extérieure.**

#### La prestation coiffure

Une coiffeuse vient régulièrement, vous pouvez la contacter directement, ses coordonnées sont affichées sur la porte du salon de coiffure. La prestation est à votre charge. Sinon, vous pouvez faire venir le coiffeur de votre choix, le salon de coiffure est à votre disposition.

#### Les visites et les sorties

Pour ne pas perturber l'organisation des soins, nous vous demandons de ne venir rendre visite à votre proche qu'à partir de 12h. En cas de sortie, merci d'informer, en amont, l'équipe soignante. Pour les sorties avec au minimum une nuitée à l'extérieur de l'établissement, une autorisation médicale et administrative est nécessaire. Merci d'en informer l'équipe au plus tard la veille de la sortie pour les jours ouvrés.

#### Rester en contact

- Les journaux : vous pourrez faire suivre vos abonnements à vos journaux et revues préférés. Ils vous seront distribués par les agents de service.
- Le courrier : la distribution et la levée ont lieu quotidiennement. L'équipe soignante peut déposer votre courrier, avant 16h00, au secrétariat pour qu'il soit envoyé.

### L'OFFRE TRIPLE PLAY

Le centre hospitalier Bugey Sud vous propose l'offre triple play. Cette offre comprend :

- L'accès à la télévision
- Le téléphone (appels illimités sur les communications nationales ainsi que vers les mobiles)
- L'accès internet wi-fi haut débit;

Les chaînes proposées :

TF1	TMC	TF1 Series Films
France 2	TFX	L'Equipe
France 3	NRJ 12	6ter
Canal +	LCP / Public Sénat	RMC Story
France 5	France 4	RMC Découverte
M6	BFM TV	Chérie 25
Arte	CNews	LCI
C8	CStar	Franceinfo
W9	Gulli	

L'abonnement est de 15€ / mois, payable tous les mois.

Vous pouvez souscrire votre offre au secrétariat administratif ouvert :

- Du lundi au mercredi 8h30-12h30 / 13h00-17h00
- Le jeudi 8h30-12h30 / 13h00-16h30
- Le vendredi de 8h30-12h00

### Les cultes

Si vous le désirez, vous avez la possibilité de recevoir la visite de ministres des cultes de différentes confessions de votre choix :

- L'équipe d'aumônerie catholique,
- L'équipe d'aumônerie protestante évangélique.

Un lieu de recueillement se trouve près de la place du village. Des messes sont occasionnellement organisées. Merci de prendre contact avec les cadres.

**Notre objectif, vous accueillir dans un climat convivial et dans le respect de chacun.**



**« Vieillir, c'est continuer à vivre »**

**(paroles de résidents)**

**Le service animation est composé de deux animatrices à temps plein et d'une animatrice à mi-temps.**

Il propose un programme d'animations très variées:

- Expression corporelle en musique
- Groupes de parole en groupe ou individuel
- Activités manuelles : arts plastiques, peinture, tricot, couture...
- Ateliers créatifs
- Spectacles : musiciens, chanteurs, conférenciers...
- Jeux de société, jeux de cartes
- Intervenants extérieurs pour diverses activités artistiques
- Projections vidéos
- Ateliers cuisine (favorisant la communication et le maintien de l'autonomie)
- Une bibliothèque est à disposition avec des livres à gros caractères
- Des appels en visio par Skype pour les familles qui sont éloignées

Des rencontres inter-générationnelles se traduisent au travers de différentes activités. Il s'agit pour les résidents de participer à des activités avec d'autres structures (EHPAD, Centre Social, ADAPEI...).

Une fois par mois, les anniversaires des résidents sont célébrés et sont l'occasion d'une petite fête en commun.

Les événements importants de l'année (fête

de la Musique, Semaine bleue, semaine du goût...) sont l'occasion de manifestations festives.

Les familles sont conviées à deux repas dans l'année : le repas de Noël et le barbecue de l'été. Les animatrices organisent les sorties extérieures (achats, sorties culturelles, pause-café...).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !





**Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) permet d'accueillir des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées associées à des troubles du comportement modérés.**

Le PASA se situe au RDC du bâtiment EHPAD. Il est ouvert en journée de 10h à 16h, du lundi au vendredi.

**L'objectif du PASA** est de limiter les troubles du comportement, maintenir les capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et les liens sociaux en leur proposant des activités sociales, thérapeutiques et de bien-être, individuelles ou collectives. Ces activités sont très souvent orientées vers le quotidien et permettent de favoriser l'autonomie du résident et ainsi, son estime de soi.

Il s'agit, pour des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux, de se **sentir mieux dans leur lieu de vie.**

**Les activités proposées au PASA** sont adaptées aux souhaits et attentes du résident, mais elles correspondent également à des objectifs thérapeutiques individualisés. Ainsi, différents types d'activités sont proposées aux résidents :

- Des activités cognitives : jeux de réflexion, atelier mémoire, quiz,...
- Des activités fonctionnelles : gymnastique douce, cuisine, jardinage, activités de la vie

quotidienne, activités manuelles,...

- Des activités sensorielles : soins corporelles, modelage, ...
- Des activités de liens sociales : discussion autour d'un thème, lecture du journal, évocation de souvenir, jeux de société, partage d'un café ou d'un repas,...

**L'équipe pluridisciplinaire** est formée à la prise en charge des résidents accueillis au PASA. Elle est composée d'assistantes de soins en gériatrie, d'une neuropsychologue, de cadres de santé et de médecins.

**L'admission au PASA dépend :**

- De l'importance des troubles psycho-comportementaux, mesurée à l'aide d'échelles standardisées.
- De l'évaluation cognitive réalisée par la neuropsychologue à l'entrée du résident.
- Des capacités de déplacement du résident (pouvant se déplacer seul y compris en fauteuil roulant)
- Du consentement du résident et de sa famille

La décision de prise en charge au PASA est ensuite discutée en équipe, elle est soumise à l'avis d'un gériatre, sous la responsabilité du directeur de l'établissement.

Le consentement du résident à cette prise en charge est activement recherché, et la famille (ou son représentant légal) en est informée. Après un essai d'un mois, l'équipe ainsi que le résident décident de la poursuite ou non de cet accompagnement.

**La prise en charge au PASA n'entraîne aucune modification du prix de journée.**

Le PASA se nomme « Au Parc des Roses ». Ce nom a été choisi par les résidents après un vote et validé par la majorité des résidents venant au PASA.

### La personne de confiance

Les résidents accueillis à l'EHPAD ont la faculté de désigner librement une personne de confiance (loi du 4 mars 2002 relative au droits des patients). La désignation d'une personne de confiance n'est pas une obligation mais une proposition d'aide et de soutien.

Cette personne choisie librement par vous pourra vous accompagner dans vos démarches durant votre séjour dans la structure. Elle pourra si vous le souhaitez assister aux entretiens médicaux pour vous aider à prendre vos décisions et formuler vos souhaits. En aucun cas, elle n'aura accès à votre dossier médical personnel et vous pouvez mettre fin à sa fonction quand vous le voulez. Le formulaire de désignation se trouve dans le contrat de séjour.

Le cadre de santé est à votre disposition pour toute précision sur cette désignation.

### Le consentement aux soins

La loi du 4 mars 2002 relative au droits des patients et à la qualité du système de santé prévoit que le patient participe aux décisions concernant son état de santé.

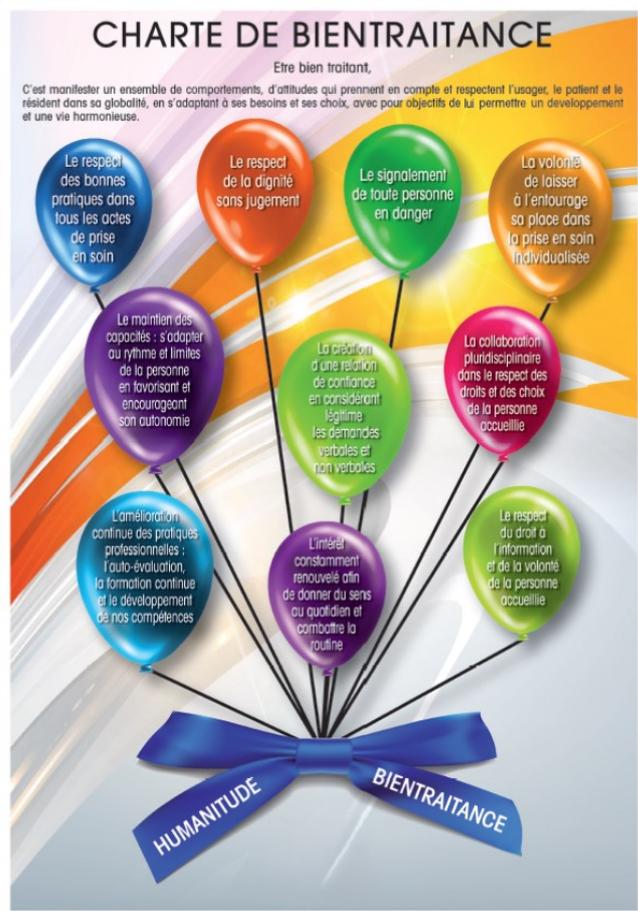
Vous bénéficiez d'un droit à l'information sur votre état de santé pendant votre séjour. Cette information vous est donnée par le médecin qui vous a pris en charge et par le personnel soignant dans le domaine de ses compétences.

En fonction de l'information donnée, vous déciderez de votre consentement aux actes médicaux et traitements proposés.

### La promotion de la bientraitance

L'établissement mène une politique de bientraitance : réalisation d'une charte de la bientraitance, ...

La direction donnera les suites appropriées à tout acte éventuel de maltraitance dont elle pourrait avoir connaissance. Par ailleurs une antenne ALMA 01 existe (numéro : 04 74 23 49 45).



## Les directives anticipées

Les directives anticipées sont la formulation écrite de vos volontés en matière de soins dans l'hypothèse d'une situation extrême où la personne n'est plus en état de s'exprimer. Le décret du 6 février 2006 portant application de la loi du 22 avril 2005 prévoit que la personne admise puisse rédiger ou mentionner l'existence de directives anticipées auprès du cadre de santé du service qui vous reçoit ou du médecin qui la prend en charge. De cette manière, vous favorisez la prise en compte par l'équipe médicale de vos souhaits thérapeutiques.

## Prise en charge de la douleur

Les équipes de soins sont formées à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur. N'hésitez pas à leur en parler. Au sein de l'établissement un comité de lutte contre la douleur (CLUD) sensibilise le personnel soignant à la prise en charge de la douleur.

## Infections nosocomiales

Le centre hospitalier Bugey Sud développe un programme d'actions contre les infections nosocomiales dont l'EHPAD bénéficie.

Une infection est dite « nosocomiales » si la personne contracte l'infection au cours de son séjour alors qu'elle en était indemne à son entrée.

La politique de prévention se développe par l'action de deux structures :

- Le comité de lutte contre les infections nosocomiales (C.L.I.N.),
- L'équipe opérationnelle d'hygiène

- hospitalière et de lutte contre les infections nosocomiales.

## La protection de la vie privée et le secret médical

Vous avez droit au respect de votre vie privée. Vous pouvez notamment demander à ce qu'aucune indication ne soit donnée sur votre présence dans l'établissement. Les personnels sont tenus au secret professionnel sur toutes les informations médicales ou non médicales vous concernant.

Les services disposent d'un système informatique destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et des résidents.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le centre hospitalier Bugey Sud dispose d'un délégué à la protection des données.

Toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations le concernant, en s'adressant à la Direction du centre hospitalier.



## **Le comité de liaison en alimentation et nutrition (C.L.A.N.)**

Cette instance est chargée d'améliorer la qualité des prestations dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Elle mène de nombreuses actions destinées à nos résidents. Un groupe nutrition EHPAD se charge des temps repas pour en faire un moment fort de la journée.

## **Le conseil de la vie sociale (CVS)**

Cette instance, créée par la loi du 2 janvier 2002, est composée notamment des représentants des personnes accueillies et des familles. Ils sont vos interlocuteurs. Cette instance donne son avis et peut faire des propositions sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement. Le mandat des membres du CVS est de un an au moins et trois ans au plus.

Vous pouvez demander au cadre de santé la composition du CVS de l'établissement.

## **L'expression de vos remarques et réclamations**

Au cours de votre séjour, vous avez la possibilité d'exprimer vos remarques ou réclamations sur la qualité de l'accueil et de la prise en charge auprès du cadre de votre service ou aux membres du conseil de la vie sociale.

## **L'accès à votre dossier médical ou administratif**

Un dossier médical et un dossier social sont constitués pour chaque résident. Vous vos ayants-droits en cas de décès, ou votre

tuteur peuvent accéder aux informations contenues dans ces dossiers.

La demande d'accès doit être aussi adressée au Directeur de l'établissement, accompagnée d'une copie de la carte d'identité et de tout justificatif de la qualité du demandeur.

La transmission des informations se fait soit par consultation sur place soit par l'envoi de copies. La consultation est gratuite ; le coût de la reproduction et les frais d'envoi sont à la charge du demandeur.



## LES NUMÉROS UTILES

<b>Secrétariat de direction CH Bugey Sud</b> .....	<b>04 79 82 11 28</b>
<b>Secrétariat administratif EHPAD</b> .....	<b>04 79 42 45 84</b>
admissions.ehpad@ch-bugeysud.fr	
<b>Secrétariat médical EHPAD</b> .....	<b>04 79 82 14 75</b>
secretariat.ehpad@ch-bugeysud.fr	
<b>Service social :</b>	
<b>Contact service social EHPAD</b> .....	<b>04 79 82 11 36</b>
<b>Médecin Chef de Service :</b>	
.....	<b>Secrétariat : 04 79 42 59 78</b>
<b>Médecin gériatre :</b>	
<b>Dr Liva RANDRIANIRINA</b> .....	<b>Secrétariat : 04 79 82 14 75</b>
<b>Cadre Supérieur de santé :</b>	
<b>Mme Chrystèle BÉDAT,</b> .....	<b>04 79 82 10 34</b>
<b>Cadres de santé :</b>	
<b>Mme Lydia DUFAURET,</b> .....	<b>04 79 82 10 33</b>
<b>Mme Mallaury SOTTIZON,</b> .....	<b>04 79 82 10 35</b>
<b>Neuropsychologue :</b>	
<b>Mme Marine HUDDLESTONE</b> .....	<b>04 79 82 11 42</b>
<b>Salles de soins :</b>	
<b>Unités de Vie Protégée 1 « Les Sarments » et 2 « Les Balmes », RDC</b> .....	<b>04 79 82 10 96</b>
<b>Unité de Vie Protégée 3 « Les Lauzes », RDC</b> .....	<b>04 79 82 10 97</b>
<b>Unité de Vie 4 « Le Colombier », RDC</b> .....	<b>04 79 82 10 97</b>
<b>Unités de Vie 5 « Le Tentanet » et 6 « La Lèbe », R+1</b> .....	<b>04 79 82 10 85</b>
<b>Unités de Vie 7 « Le Valromey » et 8 « Le Dauphiné », R+2</b> .....	<b>04 79 82 10 86</b>
<b>Diététicienne :</b>	
<b>Mme Estelle TARDY</b> .....	<b>04 79 82 10 47</b>
<b>Service animation :</b> .....	<b>04 79 82 14 87</b>